jeune homme, portant le costume national. C'est bien le type des anciens habitants de l'Egypte.

P. S. — Plusieurs auditeurs ont remis leurs offrandes séance tenante.

Les personnes qui désireraient participer à cette bonne œuvre sont priées de vouloir bien faire parvenir leurs dons soit à M. Masarel père, président, ou à M. J. Petit-Leduc, secrétaire.

Les livrets militaires. — Les hommes de la classe de 1881 qui ont déposé leurs livrets à la gendarmerie sont invités à les retirer dans le plus bref délai possible.

Une récompense de la société industrielle. — M. Jean Mortagne, âgé de 17 ans, a obtenu, dimanche à la distribution des prix de la société industrielle de Lille, un prix de langue anglaise et un autre de langue allemande, de la valeur de 50 et 100 francs.

Linselles. — On nous écrit : « M. le Préfet du Nord » vient de nommer M. Paul Duquesnoy-Ducatteau, cultivateur, membre de la commission administrative du » Bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Bouillez, vice-président, depuis un grand nombre d'années.

« Cette nomination inattendue a causé une vive surprise dans la commune où tout le monde était d'accord » pour reconnaître que M. Bouillez, avait toujours rempli avec beaucoup de tact les fonctions si délicates d'or» donnateur.

» Par cette nomination, la majorité du bureau de bienfaisance passe entre les mains des radicaux qui sont ainsi les maîtres à l'hospice par suite du maintien de » M. Dumortier-Leclercq en sa qualité d'administrateur » de cet établissement charitable.

» Nous verrons à l'œuvre ces réformateurs et ces soi-» disant amis des pauvres et des malheureux. »

LILLE

La séance annuelle de la Société industrielle du Nord de la France. — La Société industrielle vient de clore la série annuelle des séances publiques. Comme celle de la Société des Sciences, c'est dans la salle du Grand-Théâtre que cette dernière séance a eu lieu. Ici aussi, public nombreux et élégant.

Après l'allocution traditionnelle du président de la Société, M. Agache Kuhlmann, a développé son sujet, « Les richesses minérales de la région du Nord : houilles, phosphates, marbres, pierres de construction etc. »

Les rapports sur les travaux de l'année ont été présentés par MM. Faucher et Bigo ; après quoi lecture a été faite du palmarès, dont nous donnons ci-dessous la substance

I. Fondation Kulhmann. — Grandes médailles d'or : M. Aimé Girard, pour services rendus à la science et à l'industrie. Œuvre des invalides du travail.

II. Prix et médailles de la Société. — Médailles d'or : MM. Louis Watrigant, pour l'introduction, dans le département du Nord, d'une industrie nouvelle : la fabrication de l'acide tannique et des extraits de teinture ; Charles Laconture, pour son ouvrage : Répertoire chromatique; David Weber, directeur de la coupe et de l'imprimerie Danel, à Lille; Pérochon, pour sa méthode de détermination de la richesse saccharine de la betterave par la densité; H. Pellet, pour l'ensemble de ses travaux en sucrerie.

Médaille de vermeil. — M. Henrivaux, pour l'ensemble de ses travaux.

Médailles d'argent. — MM. Henri Desrumaux, pour son épurateur des eaux d'alimentation; Carette fils, pour l'ensemble de ses travaux; Villequet, pour son tableau comparatif des fluctuations des prix des lins et du change du rouble.

Médailles de bronze. — M. Laurent pour son aéro-calcimètre ; Emile Ruelle, pour son four à phosphates; Emile Moret pour sa nouvelle méthode de comptabilité.

Mention honorable. — M. Louis Vasseur, mécanicien à Armentières, pour l'exécution de son petit modèle de machine avec un prix de 150 fr.

III. prix spéciaux. — *Elèves des cours municipaux de filature.* (Prix de la société). — Filature de coton : MM. Jules Hoyez, un prix de 60 fr. avec un certificat ; Lucien Lacroix, un prix de 50 fr. avec un certificat ; Désiré Plichon, un prix de 50 fr. avec un certificat ; Romain Rondelez, un prix de 40 fr. avec un certificat ; François Lancelot, un prix de 25 fr. avec un certificat.

Concours de langues étrangères (Prix offerts par les membres du conseil d'administration). — *Langue anglaise.* — A. *Employés.* — 1er prix, Henri Cazier, un prix de 100 francs; 2e, Jean Mortagne, un prix de 50 francs.

B. — *Elèves.* — 1er prix, Eugène de Brix, élève du lycée de Lille; 2e, Albert Delerue, élève du pensionnat des frères Maristes, rue des Stations à Lille; 3e, *ex aquo*, Georges Vandenheede.

Langue allemande — A. — *Employés.* — 1er prix, Jean Mortagne, un prix de 100 fr.; 2e, Léon Lefebvre, un prix de 50 fr.

B. — *Elèves.* — 1er prix, Charles Hennecart, élève de l'Institut industriel; 2e, Louis Lafleu, élève du lycée de Lille; 1er accessit, Albert Latreille, élève du lycée de Lille, 2e accessit, Paul Rogier, élève du lycée de Lille.

Prix des comptables (Prix de la Société), — Médaille d'argent : M. Tanghe, comptable depuis 25 ans chez M. Paul Crépy à Lille.

Prix de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur : 1er prix, MM. Louis Desrousseaux, 250 fr., une médaille d'argent et un diplôme; 2e, Joseph Pouthon, 200 fr., une médaille d'argent et un diplôme; 3e, *ex-æquo*, Emile Marien et Emile Desmarets, 100 fr., une médaille d'argent et un diplôme; 4e, Louis Gailliet, 100 francs, une médaille d'argent et un diplôme.

Nominations universitaires. — M. le docteur Sockel, médecin adjoint au lycée de Douai, est nommé médecin du dit lycée.

M. le docteur Desmoulin est nommé médecin adjoint.

M. Boissart, maître répétiteur au lycée de Lille, est nommé préparateur de physique audit lycée.

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions et retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — *Il est valable pendant la journée du 20 Janvier, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de Bons de 0,50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT.* (Voir les notices).

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Ronbaix, 18 janvier 1891.

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*,

Je vous prie de vouloir bien publier la réponse suivante à la longue lettre du docteur D..., que vous publiez en votre numéro de ce jour.

Nos fabricants prennent les plus grands soins pour éviter tout ce qui pourrait nuire à la santé de leurs ouvriers. Jamais aucun fabricant ne se sert de plombs de jacquart sans les avoir fait vernir avec un vernis spécial et sans les avoir, le vernis étant encore frais, saupoudrés d'une poudre qui empêche complètement la production de ce que ce cher docteur appelle de *la poudre de plomb*.

Il arrive souvent que la poudre mise trop abondamment tombe sous le métier, c'est sans doute cela qu'il aura pris pour *de la poudre de plomb*. Mais cela ne se produit que lorsque les plombs sont neufs; du reste le plus simple bon sens suffit pour comprendre que si les plombs n'étaient pas abrités contre le frottement, et produisaient de la *poudre de plomb* ils seraient très vite usés au point de ne plus pouvoir servir.

Quant à la modification proposée par ce bon docteur, elle est simplement ridicule et doit bien faire rire les jacquaristes.

Qu'il veuille bien être tranquille, nos tisserands à la jacquart, et il y en avait à Roubaix bien avant l'arrivée du docteur D... se portent aussi bien que lui — et ne sont pas empoisonnés.

Un ancien fabricant, votre abonné.

La Société de Consommation
Roubaix, le 19 janvier 1891

A Monsieur Reboux, directeur
du *Journal de Roubaix.*

Monsieur le Directeur,

Par lettre en 15 courant, un sociétaire de la Société de consommation dit notamment :

« Pourquoi proposer de vendre à crédit aux sociétaires sans travail, en transformant ainsi une société purement commerciale en une société de secours mutuels, et en consacrant le capital social au soutien des grèves. »

Je crois, Monsieur le Directeur, qu'il est indispensable de faire remarquer que cette proposition, présentée au mois de juillet 1890 *par des sociétaires*, n'émane pas du Conseil d'administration de la Société de consommation.

Si l'auteur de la lettre ci-dessus rappelée a voulu dire que la proposition en question est l'œuvre des administrateurs par lui désignés, il est tenu de le faire connaître.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération. *Un sociétaire.*

Concerts et Spectacles

« Fanfare Delattre. » — Voici le programme du concert qui sera offert, le mardi, 20 janvier, à huit heures, à l'hippodrome, par la *Fanfare Delattre*, à ses membres honoraires, avec le concours de Mlle Alice Cuvelier, de Tourcoing, lauréate du Conservatoire de Lille ; de M. Oscar Lussiez, 1er prix de chant et 1er prix d'opéra du Conservatoire de Lille; de M. Nauwelaers, flûtiste de Maubeuge; de M. L. Knorr, saxophone, directeur de la Société; de M. Franquisty, chanteur de genre, de Bruxelles. — Première partie : 1. *Fanfare Delattre*, morceau sur *Mignon*, A. Thomas ; 2. M. Oscar Lussiez, grand air de l'*Etoile du Nord*, (Meyerbeer) ; 3. M. L. Knorr, fantaisie pour saxophone, (F. Kœnig) ; 4. Mlle Alice Cuvelier, grand air de Giralda (A. Adam.) 5. M. F. Nitz, chansonnette (X...)

Deuxième partie : 1. *Fanfare Delattre*, fantaisie sur les *Pêcheurs de perles* Bizet; 2. Mlle Alice Cuvelier et M. Oscar Lussiez, duo des *Hirondelles de Mignon*, A. Thomas; 3. N. Nauwelaers, air varié pour flûte, Nauwelaers; 4. M. Oscar Lussiez, *le Cor*, ariette, Frigiet; 5. Mlle Alice Cuvelier, air de la *Fille du Régiment*, Donizetti; 6. M. Fritz, chansonnette. Le piano sera tenu par Mlle Hélène Vaudenberghe.

CAUSERIE AGRICOLE

LA CULTURE DU BLÉ

Choix des grains pour semences

On cultivait dans nos contrées le ble blanc de Flandre, qui donne un grain de première qualité, mais qui a le défaut d'avoir une paille molle et sans force ; il est préférable de semer des blés roux à grand rendement. Le blé roux n'était guère cultivé parce que jadis il se vendait 2 ou 3 fr. moins à l'hectolitre que le blé blanc. Le perfectionnement de la mouture a permis à la meunerie de ne le payer que 1 franc de moins; il a une paille plus solide, ce qui permet de fumer plus fort, et il rapporte souvent un quart en plus.

On a commencé depuis quelques années à semer les blés dits anglais, quoiqu'il y en ait de toutes provenances, parce que les Anglais, voyageant beaucoup, en ont rapporté de tous les pays du globe.

Le plus productif est le jaune d'Australie, surtout en 1887, année chaude et seche (assez rare dans nos climats) ; il a bien diminué en 1888, année froide et pluvieuse. Il est tardif et doit être semé huit jours avant, et récolté quinze jours après les autres, il ne talle pas et exige le double de semence, il ne pèse que 74 kilog. à l'hectolitre ; il serait intéressant d'en connaître la valeur.

Vient ensuite le Shériff aquare locad Ecossais, roux ; il est bon pour la meunerie et la paille est assez bonne ; je l'ai cultivé moi-même sur 4 hectares, il a rapporté 57 hectolitres en 1887, 46 hectolitres en 1888 et 36 hectolitres en 1889 Les sous-variétés Shériff, Daucis et autres, suivent de près ; d'autres variétés telles que le Kissengland, le Browick prolific, les blés blancs de Sussex et d'Essex peuvent aussi être proteges dans notre pays.

Dans les terres légères ou médiocres, il va le mieux cultiver le Goldendrop ou le Victoria qui sont plus rustiques.

L'ancien blé blanc du pays semble tiendra bien, avec des soins convenables, dans les terres où l'on ne fumera pas d'engrais azotés, et pour les semis tardifs, après navets ou betteraves.

L'ensemencement avec le semoir mécanique est avantageux, l'air en circulant entre les lignes le rend plus ferme, et espaçant les rayons à 0.15 cent. pour les blés bas ne talient pas beaucoup et 0.25 cent. pour les autres.

On pourrait croire dans le public qu'il est facile d'obtenir ces énormes rendements et que le cultivateur se plaint à tort; mais ils ne peuvent s'obtenir que dans des conditions absolument exceptionnelles, et sur des terres amenées à leur maximum de fertilité et favorisées par une température très favorable.

Il est généralement admis que les grains pour semence doivent être renouvelé, et pris dans leur pays d'origine, venant du Nord et d'un sol plus pauvre que celui auquel ils sont destinés.

On peut même supposer que si on cultivait pendant un temps assez long plusieurs sortes de blés différentes ces diverses variétés se rapprocheraient tellement qu'on n'en obtiendrait qu'une sorte unique, celle du pays, avant l'introduction des blés étrangers.

Mais depuis on a trouvé que parlasélection, on échappe à cette loi de la nature, et qu'on peut ainsi empêcher cette dégénérescence.

La sélection consiste dans le choix minutieux des plus belles plantes, des plus beaux épis et des plus beaux grains pour en faire la semence.

Choix des engrais pour le blé

Il ne suffit pas d'employer les meilleures semences pour obtenir de bonnes récoltes, l'engrais en est un des facteurs les plus puissants, et il faut s'en servir d'une manière rationnelle. L'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux formant les éléments constitutifs des plantes, si l'un de ces quatre produits manque, les trois autres ne produisent pas leurs effets.

Dans nos environs, on emploie généralement les matières fécales, le sulfate d'ammoniaque, le nitrate de soude, etc., ces engrais contiennent beaucoup d'azote, à l'exclusion des autres éléments; l'engrais n'est pas complet et produit des céréales dont la paille est faible, mouronneuse, qui versent au premier mauvais temps, et ne donnent alors qu'une misérable récolte en grain de mauvaise qualité; il faudrait ajouter à ces engrais proportionnellement trop azotés au moins 400 kilog. de superphosphates et de 100 à 200 kilogs de potasse. Ils peuvent être remplacés par les phosphates minéraux tels que ceux de Pernes ou de Thomas, réduits en poudre impalpable et le sulfate de potasse par le chlorure de potassium, qui coûtent beaucoup moins, mais étant moins solubles, il est bon de les employer l'année précédant la récolte.

Ces engrais minéraux agissent sur la composition des terres, ils désagrègent les débris organiques et servent à leur nitrification qui, d'après les chimistes, est indispensable pour qu'ils puissent pénétrer dans les racines des plantes. Il faut en employer d'autant plus que la terre est plus grasse ; ils n'augmentent pas beaucoup la quantité de paille et de feuilles, mais on obtient avec une maturation plus parfaite et un surcroît de grain plus beau et plus riche en farine.

Il est difficile de préciser la quantité d'engrais qu'il faut pour chaque récolte; il faudrait connaître la composition de ses terres qui varie d'un champ à l'autre, et avoir recours à l'analyse chimique du sol qui ne contient que quelques millièmes d'engrais, et l'analyse ne portant que sur un gramme ne donne que des renseignements peu probants, et elle est assez coûteuse; et puis les années ne se ressemblant pas et les influences climatériques ne sont pas souvent les mêmes, le talent du cultivateur consiste à en user dans la proportion voulue pour en retirer le plus grand produit.

Il vaut mieux cependant forcer un peu la dose, quand la récolte devient trop forte et verse, si le produit en grain est un peu moindre, la terre est bien nettoyée et plus meuble. En admettant que tous les frais de culture de 1 hectare de blé coûtent 700 francs et que l'engrais soit compté pour 200 francs, si on en met pour cinquante francs davantage, la récolte n'en aura pas épuisé beaucoup plus, la terre restera à l'avance d'au moins 25 francs, et comme les autres frais, loyer, labours, main-d'œuvre, seront les mêmes, ce ne sera qu'une augmentation de 25 francs sur 700 et il y aura souvent une production plus considérable. Il est reconnu que les vieilles fumures sont celles qui font le meilleur effet sur les récoltes : l'année 1888 l'a confirmé. Au printemps, plusieurs cultivateurs chagrinés de voir leurs blés si chétifs, et voulant leur donner un coup de fonet, les ont réengraissés en avril et même en mai, le résultat a été mauvais, ils ont verdi au moment de l'épiage, ils ont versé les premiers et ont eu une mauvaise maturité. *Un vieux fermier.*

NORD

Les artistes du Nord à Paris. — Samedi soir, dîner mensuel des artistes du Nord ; on remarquait, parmi les convives: MM. Edouard Sain, Scalbert, Richet, Léon Comerra, Paul Duthoit artistes peintres ; MM. Engrand Villanis, statuaires ; le comte Alphonse de Calonne, Alfred Darimon, hommes de lettres. C'a été une véritable soirée d'artistes où M. Engrand s'est fait particulièrement remarquer par de joyeuses improvisations qui ont eu beaucoup de succès.

Un tremblement de terre à Sin-le-Noble. — Jeudi soir, les habitants de Sin-le-Noble, dans la partie de la commune comprise entre le Poscron, la rue de Buhet et le Marais, ont été fortement impressionnés par deux secousses souterraines qui se sont produites, à 9 heures et 9 h. 1/2. La première a été d'une telle violence que des enfants subitement réveillés, se sont mis à crier. Des meubles se sont déplacés. La seconde secousse a été très faible.

Une disparition. — On se rappelle la disparition de Lesurques, qui représentait la maison Repaire, meunier à Proville. Cette disparition qui suscita tout d'abord de nombreux commentaires, était survenue à la suite d'un détournement dont on connaît l'histoire. L'affaire eut d'ailleurs son dénouement devant le tribunal correctionnel de Valenciennes.

Le successeur de Lesurques, nommé Georges Bourgeat, originaire de Paris, âgé de 32 ans, vient d'imiter l'exemple de son prédécesseur. Parti mardi de la maison Repaire pour faire les recouvrements des différentes communes, il devait rentrer à Proville, chez son patron vendredi dernier.

Ce jour-là, M. Repaire, se trouvant à Cambrai, fit la rencontre d'un voyageur qui lui raconta que Bourgeat, son représentant, avait laissé à l'hôtel Grand, à Douai, cheval et voiture, et avait disparu depuis mardi soir.

M. Repaire se rendit sur-le-champ dans cette ville, et constata que l'employé infidèle était parti, emportant une somme versant entre quinze cents et trois mille francs.

Bourgeat a dû quitter Douai dans la soirée même de mardi, car on n'a retrouvé sa trace nulle part dans cette ville.

PAS-DE-CALAIS

Le Crime d'Halloy. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, la veuve Dumont, cabaretière à Halloy, hameau de l'Espérance, a été assassinée. La victime était âgée de 65 ans. Le vol a été le mobile du crime. Le cabaret de la veuve Dumont est situé dans un endroit isolé sur la route nationale d'Arras à Doullens.

La pauvre vieille vivait seule. Elle était avare et possédait, dit-on, dix mille francs. L'assassin a passé dans le jardin attenant au cabaret, s'est penché dans la cour, a brisé une fenêtre et s'est introduit dans la salle.

La victime qui était couchée dans la chambre, au premier, a dû se lever au bruit des carreaux cassés ; elle est descendue au bas de l'escalier où l'assassin l'attendait : il l'a assommée, puis l'a étranglée avec un mouchoir passé autour du cou. Le coupable est inconnu.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

BELGIQUE

Une mobilisation partielle en Belgique. — L'*Indépendance belge* donne d'intéressants détails sur la mobilisation partielle à laquelle il a été procédé hier.

Lancée vers 11 heures, la dépêche ministérielle a été communiquée, avec une rapide diligence, à tous les commandants de districts militaires; les lieutenants de gendarmerie ont immédiatement lancé leurs hommes dans toutes les directions, et à midi toutes les routes de Belgique étaient sillonnées de gendarmes à cheval portant des ordres de mobilisation.

Vers quatre heures, les différentes villes du pays étaient déjà sillonnées par les miliciens regagnant leur dépôt, et le soir tout était terminé.

Le total des hommes rappelés s'élève à vingt mille.

L'*Indépendance* constate à ce propos les progrès accomplis par l'organisation militaire : la réforme du système de mobilisation date de 1878, et en 24 heures toutes les classes pourraient être mobilisées.

Une manifestation ouvrière. — Une colonne de 600 ouvriers sans travail a parcouru hier les rues de la ville, précédée d'une pancarte avec ces mots : « Du pain ou du travail. »

La police a dispersé les manifestants.

— La manifestation revisionniste organisée par l'Association libérale de Bruxelles pour mardi prochain a été autorisée par le bourguemestre.

Une collision de trains. — Deux trains de marchandises, l'un venant de Mons, l'autre partant pour cette dernière ville, se sont rencontrés hier à 10 h. du matin, par suite d'une fausse manœuvre de l'aiguilleur. Un abri couvert pour la nuit. *Douze wagons sont complètement détruits. Les deux locomotives ont leurs buttoirs et leurs cylindres brisés ; le chauffeur de l'un des trains a été légèrement blessé.*

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 17 et 18 janvier 1891

		VERSEMENTS :			
			déposants	nouveaux	
Roubaix	Samedi	65	43	7	27,692 »
	Dimanche	214	43	5	31,104 »
Lannoy	»	27	5	»	3,145 »
Croix	»	12	3	»	3,18. »
Wattrelos	»	13	2	»	4,410 »
Totaux		335	70		78,046 »
		REMBOURSEMENTS :			
Roubaix	Samedi	111	remboursements	effectués	30,917 71
	Dimanche.	468	»	»	21,524 78
Lannoy	»	24	»	»	3,4 3 18
Croix	»	20	»	»	2,547 15
Wattrelos	»	36	»	»	2,907 72
Totaux		339			54,180 53

Les opérations du mois de janvier sont suivies : A Roubaix, par MM. Jean Dujardin et A. Delattre-Varlet, directeurs; MM. Georges Masure et A. Vernier-Lagache, directeurs-adjoints; à Lannoy, par M. Alphonse Toulemonde; à Croix, par MM. Eugène Carlu et Louis Leurs; à Wattrelos, MM. Louis Leuridan et Edouard Delplanque fils.

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements les *dimanches de 9 heures à 11 heures*, les *samedis, de 10 heures à 4 heures* et les *lundis de la quinzaine* (Paies). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches, à 11 heures 1/2*, les *samedis, à 10 heures 1/2*, 5 jours après la demande.

Le Caissier. Fremont.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure

Voir Maison A. PÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE

COUPE ET FAÇON GARANTIES 49015—2422

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille PROUVOST-DESCHAMPS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de Madame veuve Constantin PROUVOST, née Euphémie DESCHAMPS, décédée à Roubaix, le 15 janvier 1891, dans sa soixante-onzième année, administrée des Sacrements de notre mère la sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 18 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le lundi 19, à 8 heures 1/2, et aux convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 20 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Général-Chanzy, 69.

Les amis et connaissances de la famille VAN DENBOSCHE-LECOUVE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Pierre VAN DENBOSCHE, veuf de Dame Sylvie LECOUVE, décédé à Mouveaux, le 16 janvier 1891, dans sa 73e année, administré des Sacrements de Pénitence et de Ste Eucharistie, sont priés de considérer la présente avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 20 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, au Fil, rue de Tourcoing. — L'Obit du même sera célébré le mardi 24 février 1891, à 9 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille BLANCKE-ÉCREPONT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Hélène Ecrepont, décédée à Lannoy, le 17 janvier 1891, dans sa 73e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 20 courant, à 9 heures, en l'église de Lannoy. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez son fils, Octave Blancke, estaminet du *Beau Coin*, près l'église.

Les amis et connaissances de la famille PROVOYEUR-DELIÈRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Aimée DELIÈRE, veuve de M. Jean-Baptiste PROVOYEUR, décédée à Roubaix, le 19 janvier 1891, dans sa 83e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solenuels, qui auront lieu le mercredi 21 dudit mois, à 8 heures 3/4, en l'église St-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles, se ont chantées le mardi 20 courant, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve 14.

Un Obit solennel de mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 20 janvier 1891, à 9 heures pour le repos de l'âme de Jeanne DESSY, épouse de M. BAUDART décédée à Roubaix, le 15 décembre 1890, dans sa 59e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix le mardi 20 janvier 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Florent-Joseph DUTILLEUL, décédé à Roubaix, le 18 décembre 1890, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame à Roubaix, le mardi 20 janvier 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules BARREZ, coiffeur, décédé à Roubaix, le 13 décembre 1890 dans sa 55e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 20 janvier 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Carlos PICAVET, ancien entrepreneur, décédé à Roubaix, le 26 décembre 1890, dans sa 44e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 21 janvier 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste PARENT, veuf de Dame Sophie BOURGOIS, décédé à Roubaix, le 17 décembre 1890, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 22 janvier 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Hortense-Jeanne-Léonie-Joseph ne VINCHON, épouse de M. Richard DESBOUSSEAUX, décédée à Roubaix, le 13 décembre 1890, dans sa 23e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

A PIED DE LA FRONTIÈRE RUSSE A PARIS

Le lieutenant Alexandre Iwanowitch Winter, du 109e régiment d'infanterie russe, est arrivé dimanche matin à Paris, après trente-neuf jours de marche ininterrompus.

De la frontière russo-allemande, d'où il est parti, jusqu'à Bondy, où il a couché la nuit de samedi, le lieutenant Winter a parcouru une distance d'un peu plus de 2,000 kilomètres, à savoir dix-sept cents kilomètres à travers l'Allemagne et l'Alsace-Lorraine, en passant par Dresde et Metz (où les officiers de la garnison l'ont, dit-il, assez froidement reçu), et trois cents kilomètres (exactement 292 et demi) de la frontière lorraine à Paris.

Le lieutenant Winter est un marcheur merveilleux; la plus forte étape qu'il ait faite a été de soixante-six kilomètres ; il a eu, dit-il en s'excusant, deux journées d'indisposition légère et de fatigue pendant lesquelles il a dû se condamner... à faire trente kilomètres seulement. La moyenne a été de cinquante kilomètres par jour.

M. Winter a effectué son trajet de Mars-la-Tour à Châlons par l'ancienne grande route de Metz à Mayence (route nationale n. 3); de Châlons à Meaux, en passant par Epernay, Château-Thierry et La Ferté-sous-Jouarre, il a suivi une voie un peu plus directe que la première : la route nationale n° 33; à Meaux, il a repris la route de Metz, qui aboutit à La Villette en passant par Claye et Bondy.

Tel est l'itinéraire.

Le jeune officier est muni d'un congé de cinq mois. Il a été reçu dimanche matin à l'ambassade de Russie, et passera quinze jours à Paris. Il ira ensuite à Londres, puis regagnera le midi de l'Europe et suivra le littoral méditerranéen — en simple touriste, cette fois — jusqu'au Monténégro.

De Cettigne, il regagnera à pied la Russie, à moins qu'il ne se rende à l'invitation de deux jeunes officiers du 8e dragons, qui proposaient hier à M. Winter de le rejoindre au Monténégro, et de gagner *à cheval* St-Pétersbourg avec lui...

LE FROID

Quinze soldats du 1er régiment du génie, commandés par un lieutenant, ont tenté hier matin de faire sauter, à l'aide de la dynamite et en présence de MM. Bertrand et Flury, ingénieurs des ponts et chaussées, une banquise de glace, située à Asnières, entre le pont du chemin de fer et l'île de Grande-Jatte.

L'opération a assez bien réussi. Cependant, la conche de glace est si épaisse que les travaux n'avancent que fort lentement. Une nouvelle expérience a été faite dans l'après-midi pour rompre l'énorme banquise qui, en cas de dégel subit, pourrait ébranler les piles du pont du chemin de fer.

Lyon, 18 janvier. — Cette nuit, le froid a atteint douze degrés sous zéro.

Un employé d'octroi, M. Guinet, âgé de 35 ans, vient d'être trouvé mort de froid, dans la guérite où il était de garde.

Alger, 18 janvier. — Le froid est très vif à Alger, où la neige tombe actuellement assez abondamment, mais fond en touchant le sol. Les montagnes environnantes sont couvertes de neige.

Bidah, 18 janvier. — La neige tombe à gros flocons. Le thermomètre est à zéro.

Mascara, 18 janvier. — Le mauvais temps est persistant ; la température est très basse et le thermomètre marque 3 degrés au-dessous de zéro. La pluie alterne avec la neige.

Sétif, 18 janvier. — Le thermomètre est descendu à 12 degrés au-dessous de zéro. La neige couvre toute la région.

Nîmes, 18 janvier. — La nuit dernière le thermomètre est descendu jusqu'à 12 degrés et dans la campagne jusqu'à 14 degrés; c'est la température la plus rigoureuse qu'il y ait eu jusqu'ici.

A Uzès, Alais et Beaucaires il y a eu 11 degrés. Dans cette dernière localité, on a trouvé le cadavre d'un nommé Domergue. Ce malheureux, qui depuis quelque temps donnait des signes d'aliénation mentale, ayant passé la nuit dehors, a succombé aux rigueurs du froid.

Madrid, 18 janvier. — Il y a eu, à Valence, une violente tempête. Les vaisseaux ne peuvent lever l'ancre. Les chemins de fer de la province de Santander sont arrêtés par suite de la grande quantité de neige.

Genève, 18 janvier. — Pour la première fois depuis 1851 le port de Genève est entièrement gelé. On traverse d'une rive à l'autre.

Ferrare, 18 janvier. — Les glaces ont détruit et emporté un pont et des embarcations sur le Pô.

Berne, 18 janvier. — Le lac de Morat et le Tessin sont entièrement gelés.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

19 JANVIER 1764

DÉCHÉANCE DE WILKES

Pendant dix ans John Wilkes fut l'homme le plus populaire d'Angleterre et il le fut à sa lutte contre le Roi, le ministère et le Parlement ; riche, prodigue et débauché, il se trouva du jour au lendemain le défenseur inopiné des libertés publiques. Membre de la chambre des communes, et, entré dans l'opposition lors de la chûte du premier Pitt, en 1761, il créa en 1762 un journal hebdomadaire pour la défendre.

Ses articles, non signés, étaient écrits avec âpreté, et, ce qui ne s'était jamais fait jusqu'alors, le Roi et les ministres y étaient nommés en toutes lettres, au lieu d'être seulement désignés par des initiales ou des sobriquets; le 45e numéro les ayant fort irrités, le ministère lança un mandat d'amener qui, au lieu d'être nominatif, puisque le journal ne portait aucun nom même d'éditeur, était général contre « les auteurs, imprimeurs et éditeurs. » Wilkes fut mis en prison et se pourvu devant le Grand Juge qui le fit aussitôt mettre en liberté au nom des privilèges de la Chambre des Communes. Londres illumina ce soir là : de ce non content, il poursuivit le ministre qui avait signé le mandat général, et le fit condamner à une amende considérable.

Le ministère déféra alors le n° 45 à la Chambre des Communes, celle-ci ordonna que le pamphlet fût brûlé par la main du bourreau, mais le jour de l'exécution, le peuple arracha le journal du bûcher et le remplaça par un emblème injurieux représentant la mère du Roi. Quelque temps après Wilkes, gravement blessé en duel, n'ayant pu se présenter à l'ouverture de la session et ayant envoyé de France un certificat de deux médecins pour justifier son absence, la Chambre refusa de l'accepter et le déclara, le 19 janvier, déchu de son siège ; poursuivi ensuite comme auteur d'un libelle obscène qu'il n'avait pas d'ailleurs destiné à la publicité, il fut condamné par contumace, mis hors la loi, et, de la banni et ruiné, il dut vivre en France quelques années d'une pension que l'opposition lui servait.

Il revint ouvertement en 1768, se présenta aux élections, et fut élu, à la consternation des ministres et à la grande joie du peuple pour qui le chiffre 45 devint un symbole qu'il affichait sous toutes les formes; mais il avait à purger un contumace et fut condamné à la prison ; émeute devant la prison le jour de l'ouverture de la session, feu sur le peuple, lettre de Wilkes à un journal, accusant le ministre d'avoir meurri contre le peuple des projets d'assassinat, nouvelle poursuite contre Wilkes devant la Chambre qui le déclare derechef indigne de siéger; quinze jours après il est réélu, non seulement elle casse son élection, mais elle déclare son compétiteur élu par la minorité; meetings populaires demandant la dissolution de la Chambre, remontrances au roi par le corps municipal de Londres, illumination le jour où Wilkes sort de prison; bien plus, il est élu alderman de la Cité.

Un nouveau triomphe lui était réservé en cette qualité; les débats des Chambres ne pouvaient être alors publiés, les journalistes s'en tiraient d'abord en attribuant les discours à des personnages imaginaires, tels que Brutus ou Cicéron, mais depuis l'apparition du journal de Wilkes, ils avaient indiqué les noms ; un député réclame et des mandats sont délivrés contre deux imprimeurs ; l'un d'eux se fait arrêter par un de ses ouvriers et conduire devant l'alderman de service, qui était Wilkes ; non seulement